

L'INSTITUT FRANÇOIS GÉNY VOUS PRÉSENTE

**LA CORRECTIONNALISATION
JUDICIAIRE : ENJEUX ET
PERSPECTIVES**

La correctionnalisation constitue une pratique judiciaire consistant à retenir une qualification délictuelle pour des faits de nature criminelle. Généralement présentée comme une mesure visant à simplifier et accélérer la procédure pénale dans l'intérêt des victimes comme de la Justice, la correctionnalisation soulève pourtant de nombreuses interrogations : doit-on mettre en œuvre la procédure applicable à la matière criminelle au stade de l'enquête alors que les faits seront correctionnalisés ? Les pratiques de correctionnalisation du parquet sont-elles similaires sur le territoire ? Le juge risque-t-il d'invalidier la qualification choisie par les autorités de poursuite ? Les avocats ont-ils un pouvoir de négociation de la correctionnalisation ? Cette pratique n'est-elle pas la conséquence de la consécration de maxima légaux dénués de cohérence avec les décisions de justice ? Les incertitudes en la matière sont légions alors que les conséquences de cette pratique sont d'importance. Pourtant, aucune disposition légale ne vient encadrer la correctionnalisation, ce qui ne manque pas de susciter l'intérêt et d'interroger sur l'éventuelle opportunité de la création d'un statut légal de la correctionnalisation.



Faculté de Droit,
Sciences économiques et Gestion
13 place Carnot 54035 Nancy
Contact : ifg-contact@univ-lorraine.fr

**LA CORRECTIONNALISATION JUDICIAIRE:
ENJEUX ET PERSPECTIVES**

**Vendredi 12 janvier 2018
Amphi AR06**

Suivez l'Institut François Gény
<http://ifg.univ-lorraine.fr/>
Également sur Facebook et Twitter

08h30 : Accueil des participants

09h00 : Allocutions d'accueil

*Fabrice Gartner, Doyen de la Faculté de droit de Nancy
Frédéric Géa, Directeur de l'Institut François Gény*

LA PERCEPTION DES PRATICIENS

09h20 : La Police Judiciaire confrontée à la correctionnalisation judiciaire

*Guillaume Crivelli, Commissaire-divisionnaire,
Commissaire adjoint du Service Régional de Police
Judiciaire de Nancy*

09h40 : Les pratiques de correctionnalisation du parquet

Yves Le Clair, Procureur de la République au TGI de Briey

10h00 : La correctionnalisation vue par le siège

*Catherine Hologne, Présidente de cour d'assises près la cour
d'appel de Nancy*

10h20 : L'avocat et la pratique de correctionnalisation

*Bertrand Marrion, Avocat au Barreau de Nancy, Docteur en
Droit privé et sciences criminelles*

LA PERCEPTION DES UNIVERSITAIRES

11h00 : La correctionnalisation judiciaire, manifestation de l'ambivalence de la politique criminelle ?

*Sabrina Lavric, Maître de conférences en Droit privé et
Sciences criminelles, Université de Lorraine*

11h20 : Vers un statut juridique de la correctionnalisation ?

*Jean-Baptiste Thierry, Maître de conférences en Droit privé
et Sciences criminelles, Directeur de l'Institut d'Etudes
Judiciaires, Université de Lorraine*

CONFRONTATION DES PERCEPTIONS

11h40 : Enjeux et perspectives de la pratique judiciaire de correctionnalisation

*Mélodie Peltier-Henry, Doctorante en Droit privé et Sciences
criminelles, Université de Lorraine*

Direction scientifique: Sabrina Lavric (sabrina.lavric@univ-lorraine.fr) et Catherine Ménabé (catherine.menabe@univ-lorraine.fr)